



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICE DE CONSULTANT INDIVIDUELS)

RÉPUBLIQUE GABONAISE

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME GRAINE PHASE 1 (PAPG1)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXPERT EN INFRASTRUCTURES

AMI NUMÉRO : AMI-01/PAPG1/CEP/2022
SECTEUR : AGRICOLE
SOURCE DE FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
PRÊT N° : 2000200001902 du 11 décembre 2017
N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-GA-A00-003

La République Gabonaise a sollicité et reçu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Programme Graine Phase 1 et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre dudit prêt pour financer le contrat d'un **EXPERT EN INFRASTRUCTURES**

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les opérations suivantes :

- Établir un cadre de Devis et d'un cadre de Bordereau de Prix unique pour pouvoir juger équitablement les offres ;
- Élaborer un descriptif détaillé (avec toutes les caractéristiques et spécifications) des prestations pour chaque poste du Devis ;
- Évaluer les quantités du Devis de base pour juger les soumissionnaires sur une même base étant entendu que les soumissionnaires sont tenus de vérifier les quantités et de signaler dans leur offre tout écart constaté ;
- Participer en qualité de conseil de la commission d'évaluation des offres pour le recrutement de l'entreprise chargée d'exécuter les travaux ;
- Tenir des réunions hebdomadaires de chantier avec l'examen (et le recalage éventuel de tout dérapage) du planning des travaux fourni par l'adjudicataire ;
- Veiller à ce qu'éventuellement aucun élément de la structure en béton armé ne soit démolé sans l'autorisation préalable du consultant ;
- Contrôler avant la mise en œuvre des dosages et ferraillages des éléments béton ainsi que la résistance des agglomérés ;
- Contrôler et approuver les plans d'exécution ;
- Vérifier et approuver l'origine, la provenance et la conformité des matériaux de construction ; la vérification des décomptes provisoires et définitifs des travaux établis par l'entreprise ;
- Effectuer les réceptions provisoires des travaux sur demande de l'entreprise ;
- Exiger le respect des mesures d'hygiène de sécurité et d'environnement ;
- Produire les rapports d'avancement des travaux.

La Cellule d'Exécution du Projet « Organe d'Exécution », invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents ci-après : (i) une lettre de motivation datée et signée ; (ii) un curriculum vitae faisant ressortir la qualification, (iii) photocopie de diplôme et autres attestations et prestation similaires et expériences dans des missions comparables du candidat.

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire au moins d'un diplôme universitaire de niveau (BAC+5) d'ingénieur en génie civil, génie rural, architecture ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de construction des infrastructures publiques (pistes rurales, forages, châteaux d'eau, etc.) et travaux similaires ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre de contrôle et de supervision des travaux, dans la gestion et la conduite des travaux et maîtrisant le métré, l'établissement des devis, l'établissement des plannings, le contrôle de la durabilité et de la qualité des ouvrages de génie-civil ;
- Avoir une expérience pertinente confirmée dans la mise en œuvre et la gestion des projets de pistes dans des zones rurales et quartiers défavorisés ;
- Avoir une expérience avérée de travail avec les institutions publiques et/ou parapubliques ;

- Avoir expérience avérée dans l'évaluation des offres/propositions dans le domaine des travaux publics

- Avoir réalisé deux (2) missions similaires au cours des cinq dernières années et une expérience sur les procédures des bailleurs de fonds, notamment la Banque Africaine de Développement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au **Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015)**, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

N°	Critères	Pondération
1	Être titulaire au moins d'un diplôme universitaire de niveau (BAC+5) en d'ingénieur génie civil, de génie rural, d'architecture ou équivalent ; Absence de diplôme, diplôme non conforme ou niveau inférieur : Disqualifié	20 points
2	Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de construction des infrastructures publiques (pistes rurales, forages, châteaux d'eau, etc.) et travaux similaires ;	20 points
3	Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre de contrôle et de supervision des travaux, dans la gestion et la conduite des travaux et maîtrisant le métré, l'établissement des devis, l'établissement des plannings, le contrôle de la durabilité et de la qualité des ouvrages de génie-civil ; Avoir une expérience pertinente confirmée dans la mise en œuvre et la gestion des projets de pistes dans des zones rurales et quartiers défavorisés ;	40 points
4	Avoir réalisé deux (2) missions similaires au cours des cinq dernières années et une expérience sur les procédures des banques multilatérales de développement	10 points
5	Être capable de communiquer couramment en français ;	10 points

Seuls les candidats qui auront obtenu 70 points seront considérés. Le candidat classé premier dont la note est supérieure au score minimum ci-dessus sera invité à négocier le contrat.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous **aux jours et heures d'ouvertures de bureaux suivantes : de lundi à vendredi de 07h30 à 15h30 (heure de Libreville), cellule d'Exécution du PAPG1** au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon, (ex Ministère de la Planification) à Oloumi - Téléphone. : (+ 241) 061 00 38 79 /80
Email : pagp1gabobad@gmail.com.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 30 septembre 2022 à 10h00** sous une enveloppe scellée avec mention du poste à pourvoir. Les dépôts des dossiers en ligne ne sont pas autorisés.

**« N° AMI 01/PAPG1/CEP/2022
« Recrutement de consultant(es) individuel(les) :
EXPERT EN GÉNIE CIVIL »
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT**

**À l'attention : de Monsieur le Coordonnateur du PAPG1
Cellule d'Exécution du Projet PAPG1
1^{er} étage immeuble de l'ANBG à Oloumi
(Ex. Ministère de la Planification)
BP : 551 Libreville / Gabon
Téléphone : (+241) 061 00 38 73
E-mail : pagp1gabobad@gmail.com**